Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES
Avocat au Barreau du Val d'Oise à PONTOISE.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

Au Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, Palais de Justice,
salle desdites audiences, dite ville, 3, rue Victor Hugo PONTOISE (95302),
Au plus offrant et dernier enchérisseur

LE MARDI 24 AVRIL 2018 A 14 HEURES

Dans un ensemble immobilier sis à **ARGENTEUIL (95)**

90 avenue Maurice Utrillo, 17-19 bld du Général Leclerc

cadastré section BP n° 353 pour 62 a 50 ca :

• LOT 415 : *au* **2 résidence de Bretagne**, bâtiment 2, escalier 1, 7ème étage,

APPARTEMENT

avec entrée, cuisine, séjour avec balcon, débarras,
dégagement, wc, sdb, 2 chambres,
superficie : 67,29 m². et les 55/10.000èmes

• LOT 174 : **au 90 avenue Maurice Utrillo,**

EMPLACEMENT DE PARKING

et les 4/10.000èmes.
OCCUPE

MISE A PRIX : outre les charges de l'enchère **60.000 €**
(soixante mille euros)

Consignation pour enchérir : 6.000 € et 13.000 €
(chèques de Banque à l'ordre de la CARPA)

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS A :

- Maître **Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES**, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE 95300 - 29, rue Pierre Butin, www.buisson-immobilier.fr, dépositaire d'une copie de l'enchère,
- Au greffe de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé,

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE.
Fait et rédigé à Pontoise, le mardi 13 mars 2018, Par l'avocat Maître Paul BUISSON